

Garantie Santé - formule Economique 0 - régime général

Exemples de remboursements applicables à partir du 01/01/2021

Conformes à l'Engagement pour la lisibilité des garanties de complémentaire santé, signé le 14 février 2019 par l'UNOCAM et les principales fédérations d'organismes complémentaires d'assurance maladie, FNMF, FFA et CTIP, en présence de la Ministre des Solidarités et de la Santé.

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation						
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20.00 €	0.00 €	20.00 €	0.00 €	Prise en charge illimitée	Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	355.00 €	247.70 €	24.00 €	83.30 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	431.00 €	247.70 €	24.00 €	159.30 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Optique						
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	monture 30 € verres 95 €	monture 5,40 € verres 17,10 €	monture 24,60 € verres 77,90 €	0.00 €	monture classe A + 2 verres unifocaux de classe A (sphère de -4,00 à -6,00 ou de +4,00 à +6,00)	Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	monture 145 € verres 200 €	monture 0,03 € verres 0,06 €	monture 0,02 € verres 0,04 €	monture 144,95 € verres 199,90 €	monture classe B + 2 verres unifocaux de classe B (cylindre ≤ 4,00, sphère de -6,00 à +6,00)	Prix moyen national de l'acte
Dentaire						
Détartrage	28.92 €	20.24 €	8.68 €	0.00 €		Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	500.00 €	84.00 €	416.00 €	0.00 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires	538.70 €	84.00 €	36.00 €	418.70 €		Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	538.70 €	75.25 €	32.25 €	431.20 €		Prix moyen national de l'acte
Aides auditives						
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950.00 €	240.00 €	710.00 €	0.00 €		Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1,476.00 €	240.00 €	160.00 €	1,076.00 €		Prix moyen national de l'acte
Soins courants						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25.00 €	16.50 €	7.50 €	1.00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30.00 €	20.00 €	9.00 €	1.00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44.00 €	20.00 €	9.00 €	15.00 €		Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56.00 €	15.10 €	6.90 €	34.00 €		Prix moyen national de l'acte

Garantie Santé - formule Economique 1 - régime général

Exemples de remboursements applicables à partir du 01/01/2021

Conformes à l'Engagement pour la lisibilité des garanties de complémentaire santé, signé le 14 février 2019 par l'UNOCAM et les principales fédérations d'organismes complémentaires d'assurance maladie, FNMF, FFA et CTIP, en présence de la Ministre des Solidarités et de la Santé.

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation						
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20.00 €	0.00 €	20.00 €	0.00 €	Prise en charge illimitée	Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	355.00 €	247.70 €	24.00 €	83.30 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	431.00 €	247.70 €	24.00 €	159.30 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Optique						
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	monture 30 € verres 95 €	monture 5,40 € verres 17,10 €	monture 24,60 € verres 77,90 €	0.00 €	monture classe A + 2 verres unifocaux de classe A (sphère de -4,00 à -6,00 ou de +4,00 à +6,00)	Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	monture 145 € verres 200 €	monture 0,03 € verres 0,06 €	monture 30 € verres 60 €	monture 114,97 € verres 139,94 €	monture classe B + 2 verres unifocaux de classe B (cylindre ≤ 4,00, sphère de -6,00 à +6,00)	Prix moyen national de l'acte
Dentaire						
Détartrage	28.92 €	20.24 €	8.68 €	0.00 €		Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	500.00 €	84.00 €	416.00 €	0.00 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxième pré-molaires	538.70 €	84.00 €	90.00 €	364.70 €		Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	538.70 €	75.25 €	90.00 €	373.45 €		Prix moyen national de l'acte
Aides auditives						
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950.00 €	240.00 €	710.00 €	0.00 €		Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1.476.00 €	240.00 €	310.00 €	926.00 €		Prix moyen national de l'acte
Soins courants						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25.00 €	16.50 €	7.50 €	1.00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30.00 €	20.00 €	9.00 €	1.00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44.00 €	20.00 €	9.00 €	15.00 €		Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56.00 €	15.10 €	6.90 €	34.00 €		Prix moyen national de l'acte

Garantie Santé - formule Economique 2 - régime général

Exemples de remboursements applicables à partir du 01/01/2021

Conformes à l'Engagement pour la lisibilité des garanties de complémentaire santé, signé le 14 février 2019 par l'UNOCAM et les principales fédérations d'organismes complémentaires d'assurance maladie, FNMF, FFA et CTIP, en présence de la Ministre des Solidarités et de la Santé.

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation						
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20.00 €	0.00 €	20.00 €	0.00 €	Prise en charge illimitée	Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	355.00 €	247.70 €	24.00 €	83.30 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	431.00 €	247.70 €	24.00 €	159.30 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Optique						
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	monture 30 € verres 95 €	monture 5,40 € verres 17,10 €	monture 24,60 € verres 77,90 €	0.00 €	monture classe A + 2 verres unifocaux de classe A (sphère de -4,00 à -6,00 ou de +4,00 à +6,00)	Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	monture 145 € verres 200 €	monture 0,03 € verres 0,06 €	monture 60 € verres 100 €	monture 84,97 € verres 99,94 €	monture classe B + 2 verres unifocaux de classe B (cylindre ≤ 4,00, sphère de -6,00 à +6,00)	Prix moyen national de l'acte
Dentaire						
Détartrage	28.92 €	20.24 €	8.68 €	0.00 €		Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	500.00 €	84.00 €	416.00 €	0.00 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires	538.70 €	84.00 €	175.00 €	279.70 €		Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	538.70 €	75.25 €	175.00 €	288.45 €		Prix moyen national de l'acte
Aides auditives						
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950.00 €	240.00 €	710.00 €	0.00 €		Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1,476.00 €	240.00 €	460.00 €	776.00 €		Prix moyen national de l'acte
Soins courants						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25.00 €	16.50 €	7.50 €	1.00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30.00 €	20.00 €	9.00 €	1.00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44.00 €	20.00 €	9.00 €	15.00 €		Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56.00 €	15.10 €	6.90 €	34.00 €		Prix moyen national de l'acte

Garantie Santé Macif - formule Equilibrée 1 - régime général

Exemples de remboursements applicables à partir du 01/01/2021

Conformes à l'Engagement pour la lisibilité des garanties de complémentaire santé, signé le 14 février 2019 par l'UNOCAM et les principales fédérations d'organismes complémentaires d'assurance maladie, FNMF, FFA et CTIP, en présence de la Ministre des Solidarités et de la Santé.

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation						
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20.00 €	0.00 €	20.00 €	0.00 €	Prise en charge illimitée	Tarif réglementé Remboursement intégral
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	355.00 €	247.70 €	107.30 €	0.00 €		Prix moyen national de l'acte
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	431.00 €	247.70 €	159.85 €	23.45 €		Prix moyen national de l'acte
Optique						
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	monture 30 € verres 95 €	monture 5,40 € verres 17,10 €	monture 24,60 € verres 77,90 €	0.00 €	monture classe A + 2 verres unifocaux de classe A (sphère de -4,00 à -6,00 ou de +4,00 à +6,00)	Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	monture 145 € verres 200 €	monture 0,03 € verres 0,06 €	monture 30 € verres 60 €	monture 114,97 € verres 139,94 €	monture classe B + 2 verres unifocaux de classe B (cylindre ≤ 4,00, sphère de -6,00 à +6,00)	Prix moyen national de l'acte
Dentaire						
Détartrage	28.92 €	20.24 €	8.68 €	0.00 €		Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	500.00 €	84.00 €	416.00 €	0.00 €		Prix limite de vente Remboursement intégral
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires	538.70 €	84.00 €	90.00 €	364.70 €		Prix limite de vente
Couronne céramo-métallique sur molaires	538.70 €	75.25 €	90.00 €	373.45 €		Prix libre
Aides auditives						
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950.00 €	240.00 €	710.00 €	0.00 €		Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1,476.00 €	240.00 €	310.00 €	926.00 €		Prix libre
Soins courants						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25.00 €	16.50 €	7.50 €	1.00 €		Tarif conventionnel
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30.00 €	20.00 €	9.00 €	1.00 €		Tarif conventionnel
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44.00 €	20.00 €	23.00 €	1.00 €		Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56.00 €	15.10 €	18.40 €	22.50 €		Prix moyen national de l'acte

Garantie Santé Macif - formule Equilibrée 2 - régime général

Exemples de remboursements applicables à partir du 01/01/2021

Conformes à l'Engagement pour la lisibilité des garanties de complémentaire santé, signé le 14 février 2019 par l'UNOCAM et les principales fédérations d'organismes complémentaires d'assurance maladie, FNMF, FFA et CTIP, en présence de la Ministre des Solidarités et de la Santé.

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation						
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20.00 €	0.00 €	20.00 €	0.00 €	Prise en charge illimitée	Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	355.00 €	247.70 €	107.30 €	0.00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	431.00 €	247.70 €	159.85 €	23.45 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Optique						
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	monture 30 € verres 95 €	monture 5,40 € verres 17,10 €	monture 24,60 € verres 77,90 €	0.00 €	monture classe A + 2 verres unifocaux de classe A (sphère de -4,00 à -6,00 ou de +4,00 à +6,00)	Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	monture 145 € verres 200 €	monture 0,03 € verres 0,06 €	monture 60 € verres 100 €	monture 84,97 € verres 99,94 €	monture classe B + 2 verres unifocaux de classe B (cylindre ≤ 4,00, sphère de -6,00 à +6,00)	Prix moyen national de l'acte
Dentaire						
Détartrage	28.92 €	20.24 €	8.68 €	0.00 €		Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	500.00 €	84.00 €	416.00 €	0.00 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires	538.70 €	84.00 €	175.00 €	279.70 €		Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	538.70 €	75.25 €	175.00 €	288.45 €		Prix moyen national de l'acte
Aides auditives						
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950.00 €	240.00 €	710.00 €	0.00 €		Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1,476.00 €	240.00 €	460.00 €	776.00 €		Prix moyen national de l'acte
Soins courants						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25.00 €	16.50 €	7.50 €	1.00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30.00 €	20.00 €	9.00 €	1.00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44.00 €	20.00 €	23.00 €	1.00 €		Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56.00 €	15.10 €	18.40 €	22.50 €		Prix moyen national de l'acte

Garantie Santé Macif - formule Equilibrée 3 - régime général

Exemples de remboursements applicables à partir du 01/01/2021

Conformes à l'Engagement pour la lisibilité des garanties de complémentaire santé, signé le 14 février 2019 par l'UNOCAM et les principales fédérations d'organismes complémentaires d'assurance maladie, FNMF, FFA et CTIP, en présence de la Ministre des Solidarités et de la Santé.

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation						
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20.00 €	0.00 €	20.00 €	0.00 €	Prise en charge illimitée	Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	355.00 €	247.70 €	107.30 €	0.00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	431.00 €	247.70 €	159.85 €	23.45 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Optique						
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	monture 30 € verres 95 €	monture 5,40 € verres 17,10 €	monture 24,60 € verres 77,90 €	0.00 €	monture classe A + 2 verres unifocaux de classe A (sphère de -4,00 à -6,00 ou de +4,00 à +6,00)	Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	monture 145 € verres 200 €	monture 0,03 € verres 0,06 €	monture 90 € verres 140 €	monture 54,97 € verres 59,94 €	monture classe B + 2 verres unifocaux de classe B (cylindre ≤ 4,00, sphère de -6,00 à +6,00)	Prix moyen national de l'acte
Dentaire						
Détartrage	28.92 €	20.24 €	8.68 €	0.00 €		Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	500.00 €	84.00 €	416.00 €	0.00 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxième pré-molaires	538.70 €	84.00 €	260.00 €	194.70 €		Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	538.70 €	75.25 €	260.00 €	203.45 €		Prix moyen national de l'acte
Aides auditives						
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950.00 €	240.00 €	710.00 €	0.00 €		Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1.476.00 €	240.00 €	610.00 €	626.00 €		Prix moyen national de l'acte
Soins courants						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25.00 €	16.50 €	7.50 €	1.00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30.00 €	20.00 €	9.00 €	1.00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44.00 €	20.00 €	23.00 €	1.00 €		Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56.00 €	15.10 €	18.40 €	22.50 €		Prix moyen national de l'acte

Garantie Santé Macif - formule Protectrice 2 - régime général

Exemples de remboursements applicables à partir du 01/01/2021

Conformes à l'Engagement pour la lisibilité des garanties de complémentaire santé, signé le 14 février 2019 par l'UNOCAM et les principales fédérations d'organismes complémentaires d'assurance maladie, FNMF, FFA et CTIP, en présence de la Ministre des Solidarités et de la Santé.

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation						
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20.00 €	0.00 €	20.00 €	0.00 €	Prise en charge illimitée	Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	355.00 €	247.70 €	107.30 €	0.00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	431.00 €	247.70 €	183.30 €	0.00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Optique						
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	monture 30 € verres 95 €	monture 5,40 € verres 17,10 €	monture 24,60 € verres 77,90 €	0.00 €	monture classe A + 2 verres unifocaux de classe A (sphère de -4,00 à -6,00 ou de +4,00 à +6,00)	Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	monture 145 € verres 200 €	monture 0,03 € verres 0,06 €	monture 60 € verres 100 €	monture 84,97 € verres 99,94 €	monture classe B + 2 verres unifocaux de classe B (cylindre ≤ 4,00, sphère de -6,00 à +6,00)	Prix moyen national de l'acte
Dentaire						
Détartrage	28.92 €	20.24 €	8.68 €	0.00 €		Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	500.00 €	84.00 €	416.00 €	0.00 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires	538.70 €	84.00 €	175.00 €	279.70 €		Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	538.70 €	75.25 €	175.00 €	288.45 €		Prix moyen national de l'acte
Aides auditives						
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950.00 €	240.00 €	710.00 €	0.00 €		Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1,476.00 €	240.00 €	460.00 €	776.00 €		Prix moyen national de l'acte
Soins courants						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25.00 €	16.50 €	7.50 €	1.00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30.00 €	20.00 €	9.00 €	1.00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44.00 €	20.00 €	23.00 €	1.00 €		Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56.00 €	15.10 €	29.90 €	11.00 €		Prix moyen national de l'acte

Garantie Santé Macif - formule Protectrice 3 - régime général

Exemples de remboursements applicables à partir du 01/01/2021

Conformes à l'Engagement pour la lisibilité des garanties de complémentaire santé, signé le 14 février 2019 par l'UNOCAM et les principales fédérations d'organismes complémentaires d'assurance maladie, FNMF, FFA et CTIP, en présence de la Ministre des Solidarités et de la Santé.

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation						
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20.00 €	0.00 €	20.00 €	0.00 €	Prise en charge illimitée	Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	355.00 €	247.70 €	107.30 €	0.00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	431.00 €	247.70 €	183.30 €	0.00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Optique						
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	monture 30 € verres 95 €	monture 5,40 € verres 17,10 €	monture 24,60 € verres 77,90 €	0.00 €	monture classe A + 2 verres unifocaux de classe A (sphère de -4,00 à -6,00 ou de +4,00 à +6,00)	Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	monture 145 € verres 200 €	monture 0,03 € verres 0,06 €	monture 90 € verres 140 €	monture 54,97 € verres 59,94 €	monture classe B + 2 verres unifocaux de classe B (cylindre ≤ 4,00, sphère de -6,00 à +6,00)	Prix moyen national de l'acte
Dentaire						
Détartrage	28.92 €	20.24 €	8.68 €	0.00 €		Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	500.00 €	84.00 €	416.00 €	0.00 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires	538.70 €	84.00 €	260.00 €	194.70 €		Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	538.70 €	75.25 €	260.00 €	203.45 €		Prix moyen national de l'acte
Aides auditives						
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950.00 €	240.00 €	710.00 €	0.00 €		Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1,476.00 €	240.00 €	610.00 €	626.00 €		Prix moyen national de l'acte
Soins courants						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25.00 €	16.50 €	7.50 €	1.00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30.00 €	20.00 €	9.00 €	1.00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44.00 €	20.00 €	23.00 €	1.00 €		Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56.00 €	15.10 €	29.90 €	11.00 €		Prix moyen national de l'acte

Garantie Santé Macif - formule Protectrice 4 - régime général

Exemples de remboursements applicables à partir du 01/01/2021

Conformes à l'Engagement pour la lisibilité des garanties de complémentaire santé, signé le 14 février 2019 par l'UNOCAM et les principales fédérations d'organismes complémentaires d'assurance maladie, FNMF, FFA et CTIP, en présence de la Ministre des Solidarités et de la Santé.

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation						
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20.00 €	0.00 €	20.00 €	0.00 €	Prise en charge illimitée	Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	355.00 €	247.70 €	107.30 €	0.00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	431.00 €	247.70 €	183.30 €	0.00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Optique						
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	monture 30 € verres 95 €	monture 5,40 € verres 17,10 €	monture 24,60 € verres 77,90 €	0.00 €	monture classe A + 2 verres unifocaux de classe A (sphère de -4,00 à -6,00 ou de +4,00 à +6,00)	Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	monture 145 € verres 200 €	monture 0,03 € verres 0,06 €	monture 99,97 € verres 180 €	monture 45 € verres 19,94 €	monture classe B + 2 verres unifocaux de classe B (cylindre ≤ 4,00, sphère de -6,00 à +6,00)	Prix moyen national de l'acte
Dentaire						
Détartrage	28.92 €	20.24 €	8.68 €	0.00 €		Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	500.00 €	84.00 €	416.00 €	0.00 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires	538.70 €	84.00 €	345.00 €	109.70 €		Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	538.70 €	75.25 €	345.00 €	118.45 €		Prix moyen national de l'acte
Aides auditives						
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950.00 €	240.00 €	710.00 €	0.00 €		Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1,476.00 €	240.00 €	760.00 €	476.00 €		Prix moyen national de l'acte
Soins courants						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25.00 €	16.50 €	7.50 €	1.00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30.00 €	20.00 €	9.00 €	1.00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44.00 €	20.00 €	23.00 €	1.00 €		Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56.00 €	15.10 €	29.90 €	11.00 €		Prix moyen national de l'acte

Garantie Santé Macif - formule Excellence 3 - régime général

Exemples de remboursements applicables à partir du 01/01/2021

Conformes à l'Engagement pour la lisibilité des garanties de complémentaire santé, signé le 14 février 2019 par l'UNOCAM et les principales fédérations d'organismes complémentaires d'assurance maladie, FNMF, FFA et CTIP, en présence de la Ministre des Solidarités et de la Santé.

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation						
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20.00 €	0.00 €	20.00 €	0.00 €	Prise en charge illimitée	Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	355.00 €	247.70 €	107.30 €	0.00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	431.00 €	247.70 €	183.30 €	0.00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Optique						
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	monture 30 € verres 95 €	monture 5,40 € verres 17,10 €	monture 24,60 € verres 77,90 €	0.00 €	monture classe A + 2 verres unifocaux de classe A (sphère de -4,00 à -6,00 ou de +4,00 à +6,00)	Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	monture 145 € verres 200 €	monture 0,03 € verres 0,06 €	monture 90 € verres 140 €	monture 54,97 € verres 59,94 €	monture classe B + 2 verres unifocaux de classe B (cylindre ≤ 4,00, sphère de -6,00 à +6,00)	Prix moyen national de l'acte
Dentaire						
Détartrage	28.92 €	20.24 €	8.68 €	0.00 €		Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	500.00 €	84.00 €	416.00 €	0.00 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires	538.70 €	84.00 €	260.00 €	194.70 €		Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	538.70 €	75.25 €	260.00 €	203.45 €		Prix moyen national de l'acte
Aides auditives						
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950.00 €	240.00 €	710.00 €	0.00 €		Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1,476.00 €	240.00 €	610.00 €	626.00 €		Prix moyen national de l'acte
Soins courants						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25.00 €	16.50 €	7.50 €	1.00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30.00 €	20.00 €	9.00 €	1.00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44.00 €	20.00 €	23.00 €	1.00 €		Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56.00 €	15.10 €	29.90 €	11.00 €		Prix moyen national de l'acte

Garantie Santé Macif - formule Excellence 4 - régime général

Exemples de remboursements applicables à partir du 01/01/2021

Conformes à l'Engagement pour la lisibilité des garanties de complémentaire santé, signé le 14 février 2019 par l'UNOCAM et les principales fédérations d'organismes complémentaires d'assurance maladie, FNMF, FFA et CTIP, en présence de la Ministre des Solidarités et de la Santé.

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation						
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20.00 €	0.00 €	20.00 €	0.00 €	Prise en charge illimitée	Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	355.00 €	247.70 €	107.30 €	0.00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	431.00 €	247.70 €	183.30 €	0.00 €		Prix moyen national de l'acte Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour...). S'il est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme complémentaire d'assurance maladie.
Optique						
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	monture 30 € verres 95 €	monture 5,40 € verres 17,10 €	monture 24,60 € verres 77,90 €	0.00 €	monture classe A + 2 verres unifocaux de classe A (sphère de -4,00 à -6,00 ou de +4,00 à +6,00)	Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	monture 145 € verres 200 €	monture 0,03 € verres 0,06 €	monture 99,97 € verres 180 €	monture 45 € verres 19,94 €	monture classe B + 2 verres unifocaux de classe B (cylindre ≤ 4,00, sphère de -6,00 à +6,00)	Prix moyen national de l'acte
Dentaire						
Détartrage	28.92 €	20.24 €	8.68 €	0.00 €		Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	500.00 €	84.00 €	416.00 €	0.00 €		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires	538.70 €	84.00 €	345.00 €	109.70 €		Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	538.70 €	75.25 €	345.00 €	118.45 €		Prix moyen national de l'acte
Aides auditives						
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950.00 €	240.00 €	710.00 €	0.00 €		Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1,476.00 €	240.00 €	760.00 €	476.00 €		Prix moyen national de l'acte
Soins courants						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25.00 €	16.50 €	7.50 €	1.00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30.00 €	20.00 €	9.00 €	1.00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44.00 €	20.00 €	23.00 €	1.00 €		Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56.00 €	15.10 €	29.90 €	11.00 €		Prix moyen national de l'acte